Octobre - Novembre - Décembre 2013 • n° 104

Vivre Pomponne

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

www.pomponne.org

A eux de jouer

Très haut débit : enfin du nouveau ! p. 5

Nouveaux rythmes scolaires p. 10

EDITO

Il y a quelques années, en arrivant dans le port de Saint Hélier (Jersey), je me trouvais face à un superbe plan d'eau et à ma droite (à tribord devrais-je dire) une ligne de bouées rouges bordant une jetée de gros rochers. Devant l'anachronisme de la situation, j'interrogeai le skipper. Sa réponse fut aussi brève qu'impérative : "t'occupe pas, respecte le balisage". Je m'engageai donc, non sans inquiétude, dans l'étroit chenal entre les bouées et les rochers et, quelques minutes plus tard, nous étions au port.

Derrière nous suivait un bateau ami, au skipper moins expérimenté sans doute, qui n'eut pas le même réflexe et alla directement s'ensabler dans le plan d'eau qui masquait un haut fond. Heureusement pour eux tout s'est terminé sans dommages.

Si je vous relate cette anecdote, c'est pour illustrer la suite de mon propos.

En effet, je suis sidéré du nombre de conducteurs qui ne respectent pas la déviation et la signalisation mises en place à l'occasion des travaux de la RD334. Jeunes, vieux, automobilistes, motards, professionnels de la route, de Pomponne et d'ailleurs, tous semblent se moquer éperdument des règles. Les excuses avancées sont aussi puériles que comiques : "j'avais pas vu !" - l'automobiliste en question vient quand même de franchir quatre panneaux de sens interdit de bonne taille - ; "je savais pas !" – partout dans le monde les sens interdits ressemblent aux nôtres - ; "j'ai l'habitude de passer par là"; etc.

Nombreux sont ceux qui nous disent ne pas comprendre la raison de la mise en sens unique de la rue Berthelot. Faut-il le rappeler, ce choix a été fait pour réduire la durée des travaux de la rue du Général Leclerc et maintenir le service de transports en commun indispensable à de nombreux Pomponnais.

Mais à tous ceux-là, j'ai envie de répondre simplement "t'occupe pas, respecte le balisage !". Les codes qu'ils soient civil, de l'urbanisme ou de la route sont faits pour être observés. Leur interprétation, si nécessaire, doit rester l'apanage des juges. C'est un des fondements de toute vie en société. Sans respect de ce postulat, nous retournerons vite à l'Age de pierre !

Encore un peu de patience, les travaux de voirie de la RD334 seront achevés fin novembre et tous ces inconvénients que nous subissons depuis le début de l'été ne devraient être bientôt plus que de mauvais souvenirs. Nous enchaînerons avec la réalisation du trottoir et de la piste cyclable au sud de la départementale ainsi que la réhabilitation et l'enfouissement des réseaux de la rue Berthelot. Mais ces chantiers auront un impact moindre sur notre vie quotidienne.

Toutefois, la vie de Pomponne ne se résume pas aux problèmes de circulation et de stationnement. Le Forum du mois de septembre a de nouveau apporté la preuve, s'il en était besoin, de la richesse de la vie associative de notre ville. Nombreux sont les acteurs, bénévoles, élus et employés communaux qui font vivre Pomponne. Je vous propose de partager, au fil de ces pages, leurs actions et leurs projets.

Bonne lecture !

Roland Harlé
Maire de Pomponne

Le carnet

Naissances
Nous souhaitons la bienvenue à :

Djereba TRAORE née le 20 mai 2013
Ethan GUENOUN né le 26 juin 2013
Mélina CARNEIRO née le 3 juillet 2013
Elouan WUILLOT née le 12 juillet 2013
Selenia AMAROUCHE née le 18 juillet 2013
Ayna RATSIMBAZAFY née le 18 juillet 2013
Tiago FERNANDES WÄRREN né le 02 août 2013
Raphaël LE FEVRE né le 17 août 2013
Amel SEKKAR née le 18 août 2013
Vickie LEFEBVRE née le 30 août 2013

Mariages
Nous adressons tous nos vœux de bonheur à :

Célia SANTOS et Sébastien BELGRAND mariés le 1er juin 2013
Amandine TEURLAI et Yohann QUIN mariés le 29 juin 2013
Julie TEURBANE et Jean-Pierre ARMAND mariés le 29 juin 2013
Marie-Christine ROUSSARD et André LE GUEN mariés le 27 juillet 2013
Ana Paula DA SILVA GOMES et Daniel DAIA mariés le 27 juillet 2013
Sandrine PARIZA et Guillaume DELPLANQUE mariés le 27 juillet 2013
Karine CATHERINE et Jean GUICHARD mariés le 27 juillet 2013
Felicitas RUIZ LOPEZ et Julien MARGUERITTE mariés le 7 septembre 2013
Linda GORRIZ et Josselin TARAN mariés le 21 septembre 2013
Anne-Laure GUILLAUME et Alexandre HUG mariés le 27 septembre 2013
Cathy DUCHENE et Dominique BRIAND mariés le 28 septembre 2013

Décès
Nous regrettons la disparition de :

Pascal FRANCESCON décédé le 20 juin 2013
Jean ANGLEROT décédé le 29 juin 2013
Nicole AUBRY décédée le 16 août 2013
Michèle HAROUARD décédée le 9 octobre 2013

2014, année électorale

Voter est un droit. Toutefois certaines règles s'imposent.

- Les élections municipales auront lieu : les dimanches 23 et 30 mars
- Les élections au Parlement européen : le dimanche 25 mai

Si vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales de Pomponne, rendez-vous en Mairie **au plus tard** le MARDI 31 DECEMBRE 2013 à 17h00.

Vous êtes de nationalité française ou électeur européen, munissez-vous d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile sur la commune de moins de trois mois à votre nom.

Les jeunes majeurs, étudiants ou personnes hébergées doivent se munir d'une attestation d'hébergement, de la pièce d'identité de leur hébergeant et d'un justificatif de domicile.

Les électeurs européens peuvent s'inscrire sur une seule ou sur les deux « listes complémentaires » ; suivant leur choix, ils doivent compléter un ou deux formulaires d'inscription :

- pour les élections municipales,
- pour les élections au Parlement européen

Cette démarche peut être aussi effectuée par courrier.

Il vous suffit d'adresser les photocopies des documents précités au :

service "élections" - Mairie de Pomponne 1 rue du Général Leclerc - CS 5030 / POMPONNE – 77405 LAGNY-SUR-MARNE CEDEX.

Les formulaires d'inscription sont à télécharger sur le site :

www.pomponne.org – rubrique Infos Pratiques – Démarches administratives – Inscription sur listes électorales.

Nadine Rabet

A la " Une "

une aire de jeux pour les petits qui vient compléter l'aménagement du site des Arcades.
Elle sera opérationnelle en fin d'année.

Vivre Pomponne

3ème Edition 2013
N° 104
Octobre - Novembre - Décembre
Tiré à 1800 ex.

Directeur de la Publication
Roland HARLÉ
Maire de Pomponne

Rédacteur en Chef :
Philippe PEUGNET

Crédit photos :
Photo Club pomponnais
Philippe Peugnet

Conception graphique et impression
AZAPRIM - BUSSY SAINT MARTIN
01 60 07 57 75

Régie Publicitaire :
Agence Capricorne
01 60 07 50 60

IMPRIM'VERT

SOMMAIRE 104

Vie municipale

2014, année électorale 3
Compte-rendu succinct du Conseil municipal 4
Très haut débit : enfin du nouveau ! 5
PV électronique 5
Point travaux 5

Vie scolaire et périscolaire

Accès sécurisés 8
Zoom sur le restaurant scolaire 9
Nouveaux rythmes scolaires 10

Vie locale

Vers l'emploi, mode d'emploi 11
A eux de jouer 12
Bibliothèque de Pomponne 13
Calendrier des manifestations 13
Logements sociaux et stationnement 13
Coup d'œil dans le rétro 14
Arbre de Nöel des enfants 15
Transport : les cartes Rubis et Améthyste 18
AG du Comité Départemental 19
Label commune sportive 19
Recrudescence des cambriolages 20

Vie associative

La vie des associations 20

COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2013

Nombre de conseillers : en exercice : **21** - Présents : **14** - Votants : **15**
Entendu l'exposé du Rapporteur, le Conseil Municipal, aprés en avoir délibéré,

1/ Finances
TRAVAUX RUE BERTHELOT : **DECIDE, à l'unanimité**, de programmer ces travaux pour l'année 2013 et 2014 - **DIT, à l'unanimité,** que les travaux sont inscrits au budget 2013 - **DECIDE, à l'unanimité**, d'inscrire au Budget 2014 de la Commune la part résiduelle de financement des travaux qui ne serait pas couverte par les subventions - **DECIDE, à l'unanimité,** d'établir les conventions avec les partenaires (ErDF, ORANGE...) qui participent au financement de l'enfouissement des réseaux secs.

SUBVENTION COMPLEMENTAIRE « FOOT » : **DECIDE, à l'unanimité des voix exprimées** (POUR : 13 – ABSTENTIONS : 2) : **d'approuver** l'octroi d'une subvention complémentaire de fonctionnement d'un montant de 2 000 € à l'association « USP Football », **d'autoriser** le versement de cette somme à l'attributaire, **de mandater** le vice-président de la commission ANIMATION – SPORT – LOISIRS – ASSOCIATION pour soumettre l'association « USP FOOT » à un audit comptable.

SIECARL (décision modificative n° 3) : **APPROUVE, à l'unanimité,** la décision modificative n° 3 –

2/ URBANISME
ARRET DU PROJET DE REVISION DU PLU : TIRE, à l'unanimité, le bilan de la concertation prévue par la délibération prescrivant la mise en révision du Plan Local d'Urbanisme, tel qu'il est annexé à la présente - **ARRETE, à l'unanimité,** le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme tel qu'il est annexé à la présente - **DIT, à l'unanimité,** que conformément aux dispositions de l'article L. 123-8 et de l'article L.123-9, du Code de l'Urbanisme, le projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté sera transmis pour avis à l'ensemble des personnes publiques associées à l'élaboration du PLU, aux communes limitrophes et aux établissements publics de coopération intercommunale directement intéressés, aux présidents des associations agréées qui en feront la demande.
Conformément aux dispositions de l'article R.123-18 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage durant un délai d'un mois en mairie et d'un mois en Communauté d'Agglomération.

PLAN DE ZONAGE ASSAINISSEMENT : VALIDE, à l'unanimité, le projet de zonage d'assainissement des eaux usées, (ainsi que les cartes de zonage d'assainissement des eaux usées) - **DIT, à l'unanimité,** que lorsque le zonage sera approuvé par le Conseil Communautaire de la CAMG et dûment exécutoire, il sera annexé aux documents d'urbanisme en vigueur (PLU).

3/ PERSONNEL
CREATION DE POSTE : D'ADOPTER, à l'unanimité, la proposition du Maire : **DE CREER, à l'unanimité**, un poste d'adjoint technique de 1ère classe à temps non complet (17/35e). **DIT, à l'unanimité,** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé seront inscrits au budget, chapitres et articles prévus à cet effet.
SUPPRESSION DE POSTE : D'ADOPTER la proposition du Maire - **DE SUPPRIMER** un poste de rédacteur chef (Catégorie B) à temps complet.
PRIME EXCEPTIONNELLE : DECIDE, à l'unanimité, d'allouer une prime unique et exceptionnelle de 150 euros net aux agents qui se sont fortement investis sur les travaux de rénovation du groupe scolaire - **DIT, à l'unanimité**, que la dépense sera assurée au moyen des crédits inscrits au budget de l'exercice 2013.
REGIME INDEMNITAIRE (modalité d'application des absences) : **APPLIQUE, à l'unanimité**, une déduction sur le Régime Indemnitaire attribué aux agents titulaires et non titulaires : toutes les primes octroyées (hors prime annuelle) seront minorées en fonction de l'absentéisme en dehors des cas suivants : accident de travail ou de trajet, maladie professionnelle, congés maternité, d'adoption ou paternité, congés de longue maladie et de longue durée, concours et examens professionnels.
DIT, à l'unanimité, que ce dispositif sera mis en place à partir du 1er octobre 2013 (sans effet rétroactif).

4/ ADMINISTRATION GENERALE
CONVENTION CAMG / végétalisation RD 334 : ACCEPTE, à l'unanimité, de passer convention avec la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire pour la participation financière à l'aménagement des espaces verts du projet de la liaison douce sur la RD334.
DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.2122-22 DU C.G.C.T.* (délégations au Maire) : PREND, à l'unanimité, acte des décisions, prises par Monsieur le Maire, en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

* Code Général des Collectivités Territoriales

Le prochain Conseil municipal se tiendra le vendredi 22 novembre 2013
Rappel : Les séances du conseil municipal sont publiques

Médecins
Le tour de garde des médecins n'est plus transmis en mairie.
En cas d'urgence, contactez
SOS Médecin au 0825 33 36 15

Infirmiers
Le tour de garde des infirmiers est disponible en mairie.

Très haut débit : enfin du nouveau !

Le 24 septembre le syndicat "Seine-et-Marne Numérique" a validé l'adhésion de la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire. L'événement est d'importance car nous disposons enfin de la structure qui va nous permettre de développer l'accès à l'Internet très haut débit sur notre territoire dans un délai raisonnable (10 ans). A cette échéance tous les habitants de la CAMG disposeront d'un débit minimum de 10 Mbits/s et 75% d'entre eux d'un raccordement en fibre optique FTTH (Fiber To The Home *).
Ce syndicat mixte ouvert qui regroupe le Département de Seine-et-Marne, la Région Ile-de-France et des établissement publics de coopération intercommunale (communautés d'agglomérations ou de communes, syndicats d'agglomérations nouvelles) a pour mission de concevoir, de construire, d'exploiter et de commercialiser les réseaux de télécommunications à haut et très haut débit pour tous les Seine-et-Marnais. Il peut solliciter les aides financières de l'Etat prévues au Fonds de Solidarité Numérique créé dans le cadre du programme national "Très Haut Débit" du 1er juillet 2010. Il bénéficie également du concours financier de la Région et du Département. Le coût total de l'investissement sur notre territoire sera de 13 M€ dont 3 M€ resteront à charge de la CAMG.
Cet objectif qui était inatteignable pour nos communes isolées dont le potentiel commercial n'intéresse aucun opérateur est désormais à notre portée grâce à la mutualisation et à l'économie d'échelle. Seules les communes de Bussy-Saint-Martin, Gouvernes, Saint-Thibault-des-Vignes, Lagny-sur-Marne, Thorigny-sur-Marne et Chalifert ont fait l'objet d'une déclaration d'intention, sans garantie de réalisation à 100%, de la part de SFR et ORANGE.
Concrètement, la Délégation de Service Public (DSP) qui désignera la ou les entreprises chargées du déploiement de la fibre optique est en cours d'élaboration mais le syndicat a d'ores et déjà entrepris des travaux de montée en débit ADSL pour les « zones blanches » ou celles où le débit est excessivement faible. Pour ces zones, la montée en débit est réalisée par l'installation d'une armoire électronique (NRA MED - Nœuds de Raccordement d'Abonnés Montée En Débit) à proximité des répartiteurs téléphoniques. La desserte de l'abonné restera toutefois en fils de cuivre (ADSL) en attendant d'être fibrée en fin de programme. Pour le nord de la Seine-et-Marne, les travaux ont été confiés à l'entreprise SOGEA Networks.
La programmation et la définition des priorités se fait en concertation avec les représentants de chaque collectivité. Pour la CAMG : Pierrette Munier (Chanteloup), Laurent Delpech (Dampmart), Christian Robache (Montévrain) et Roland Harlé (Pomponne).
Ainsi, à Pomponne, les problèmes de connexion du quartier de la Pomponnette devraient être réglés dès 2014. Pour d'autres zones où nous profitons des travaux de voirie pour installer des chambres de tirage et des fourreaux jusqu'aux habitations (rue du Général Leclerc et rue Berthelot), l'installation de la fibre pourra être très rapide. Pour certains autres quartiers un choix parfois difficile sera à faire entre montée en débit immédiate et FTTH* à moyen terme (les zones ayant bénéficié de la montée en débit seront en effet fibrées en dernier)...

** Fibre optique jusqu'au domicile*

Roland Harlé

PV électronique

Depuis le 1er septembre 2013, la verbalisation des stationnements illicites à Pomponne est passée au numérique.
Notre policière municipale est désormais équipée d'un terminal de type PDA* en lieu et place du traditionnel carnet à souche. Lorsqu'elle relève une infraction, elle l'enregistre dans son assistant numérique personnel. Ces données sont ensuite télétransmises dans la journée au Centre national de traitement automatisé des infractions routières, basé à Rennes. C'est là qu'est automatiquement édité l'avis de contravention, envoyé aussitôt par courrier au domicile du titulaire du certificat d'immatriculation. Un avis est malgré tout déposé sur le pare-brise du véhicule pour informer le propriétaire qu'il a été verbalisé.

« Gain de temps et sécurité accrue »

Le PV électronique, à la fois sûr et transparent, présente de nombreux atouts pour les services municipaux comme pour les automobilistes. Pour les agents, il assure une facilité et une rapidité de rédaction tout en limitant les risques d'erreur et en réduisant les coûts de fonctionnement : la méthode papier impliquait en effet, après la prise de note sur le terrain, une procédure lourde de saisie et de transcription des données collectées. Pour l'usager, il assure la réception d'un avis plus clair et en bon état, avec des moyens de paiement .../...

PV électronique (suite)

diversifiés : il n'y a donc plus de risque de majoration pour cause de papillons déchirés, emportés par le vent, détrempés par la pluie ou encore de perte ou de vol du timbre-amende. Et si être verbalisé n'est jamais très agréable, quel que soit le mode opératoire, c'est aussi l'occasion de rappeler que, manuelle ou numérique, la sanction des infractions ne poursuit qu'un seul objectif : imposer le respect par tous des règles de circulation et de stationnement, au service de l'intérêt général.

**PDA : assistant numérique personnel*

Roland Harlé

Remplacement du camion volé

C'est un camion Nissan « Cabstar » qui a été choisi, après la procédure classique d'appel d'offres, pour remplacer l'Iveco volé en mai dernier dans les locaux des services techniques. Ce véhicule, doté d'une cabine trois places, est équipé d'une benne et adapté pour recevoir la saleuse destinée au traitement de la voirie en cas d'enneigement.

Point travaux

Les travaux de rénovation de la chaussée et du trottoir nord de la rue du Général Leclerc touchent à leur fin. Ils seront achevés d'ici fin novembre avec la réalisation de la couche de finition de l'enrobé et la reprise des aménagements du carrefour de la mairie. La circulation normale des transports en commun et les arrêts de bus seront rétablis dès cette date. A noter que l'arrêt de bus de la rue de la Gare a été légèrement déplacé en amont de la rue et se trouve désormais plus proche de la gare.
Ce sera ensuite au tour de Marne-et-Gondoire d'intervenir pour réaliser le trottoir et la piste cyclable sud le long de la voie ferrée ainsi que l'éclairage public. Les travaux devraient encore durer 3 ou 4 mois (le marché est en cours de passation) mais ils auront un impact moindre sur la circulation.

Le marché de travaux de réhabilitation et d'enfouissement des réseaux de la rue Berthelot entre les numéros 33 et 85 a été attribué le 16 octobre. Les travaux pourront débuter prochainement pour l'enfouissement et dès la suppression de la déviation pour la voirie.
Rappelons les principaux objectifs assignés au projet :

- Sécuriser la circulation et la traversée des piétons.
- Aménager le stationnement des véhicules sur la chaussée.
- Contrôler la vitesse et dissuader le trafic de transit.
- Enfouir les réseaux et préparer l'arrivée de la fibre optique.

Contact a été pris avec la mairie de Thorigny pour traiter le raccordement des habitations limitrophes du n° 36 au n° 42.

Le SIAEP* procède actuellement au remplacement des derniers branchements d'eau potable en plomb recensés sur Pomponne. La directive européenne 98/83 du 3 novembre 1998 transposée dans le Code de la Santé publique, a fixé la teneur maximale en plomb dans l'eau au robinet du consommateur à 10 micro grammes par litre (µg/L) à compter du 25 décembre 2013. Sont concernés une quinzaine de branchements rue Berthelot, rue des Chênes, rue des Pierres, rue Chartier et rue de la Madeleine.

* Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable.

Roland Harlé

Rue Berthelot avant travaux

Travaux en cours rue du général Leclerc

Point travaux

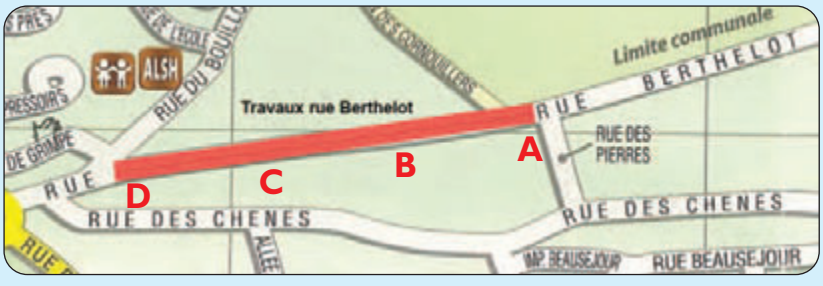

Angle rue Berthelot, rue des Pierres

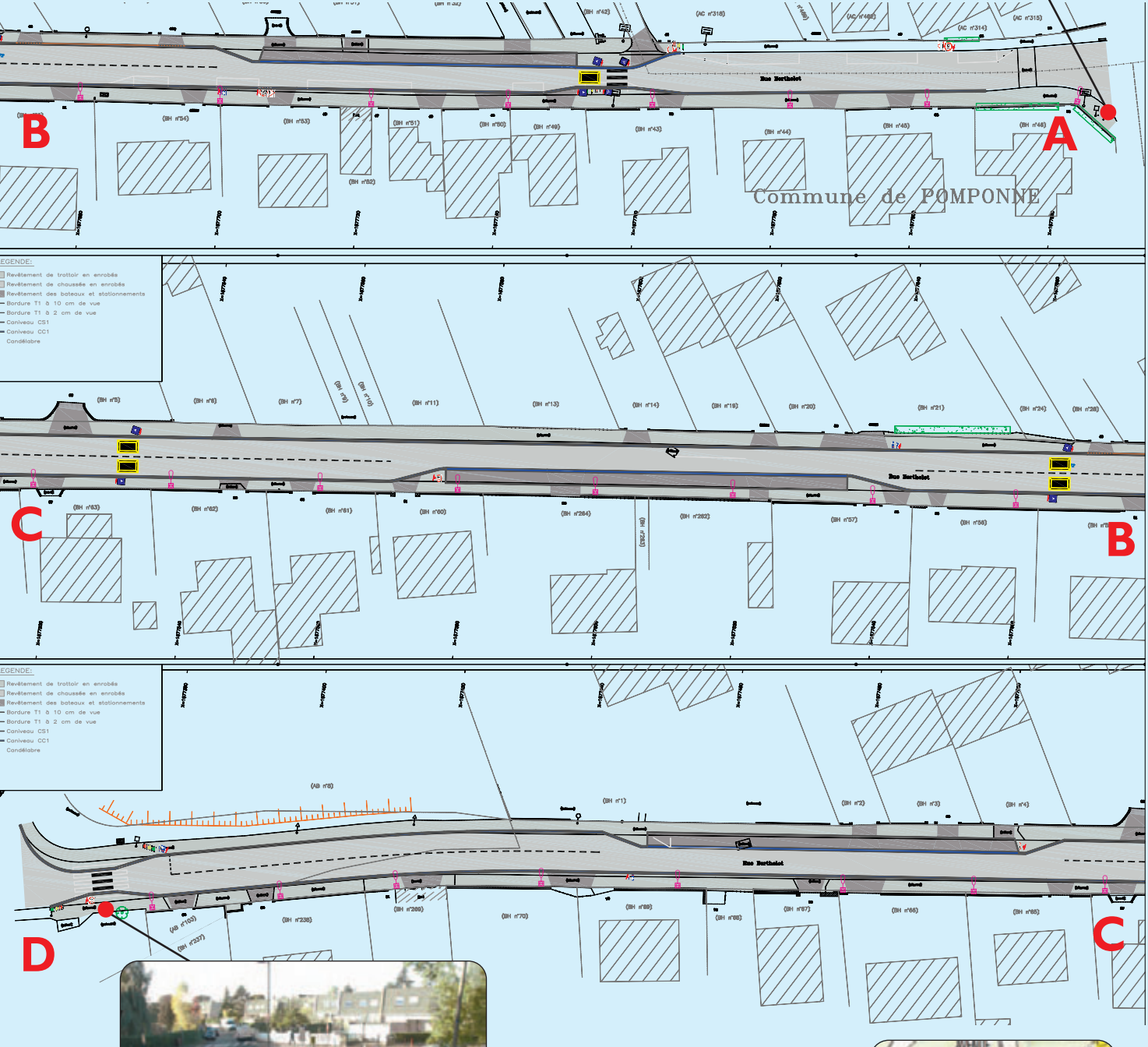

Bas de la rue Berthelot

Dernière minute

Le travaux de réfection du carrefour Chabanneaux se dérouleront dans la nuit du 19 au 20 novembre 2013.

Accès sécurisés au groupe scolaire

Sur le secteur du groupe scolaire, « partager, sécuriser, protéger, respecter » était et reste notre engagement afin de permettre une meilleure cohabitation piétons/automobilistes. (Cf. en 2011 article du N°98 Vivre Pomponne).

Pour les nouveaux parents d'élèves et pour mémoire pour les anciens, nous avons communiqué les emplacements où vous pouvez stationner en toute sécurité aux abords du groupe scolaire. Parallèlement, dans le but de renforcer la sécurité des enfants, des modifications ont été apportées à l'accès au périmètre du groupe scolaire. Cette décision a été prise dans le cadre d'une meilleure application du plan Vigipirate en concertation avec Madame l'Inspectrice départementale de l'Éducation nationale.

Ces changements ont été réalisés dans l'intérêt des enfants. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Arlette Guérin
affaires scolaires et sociales

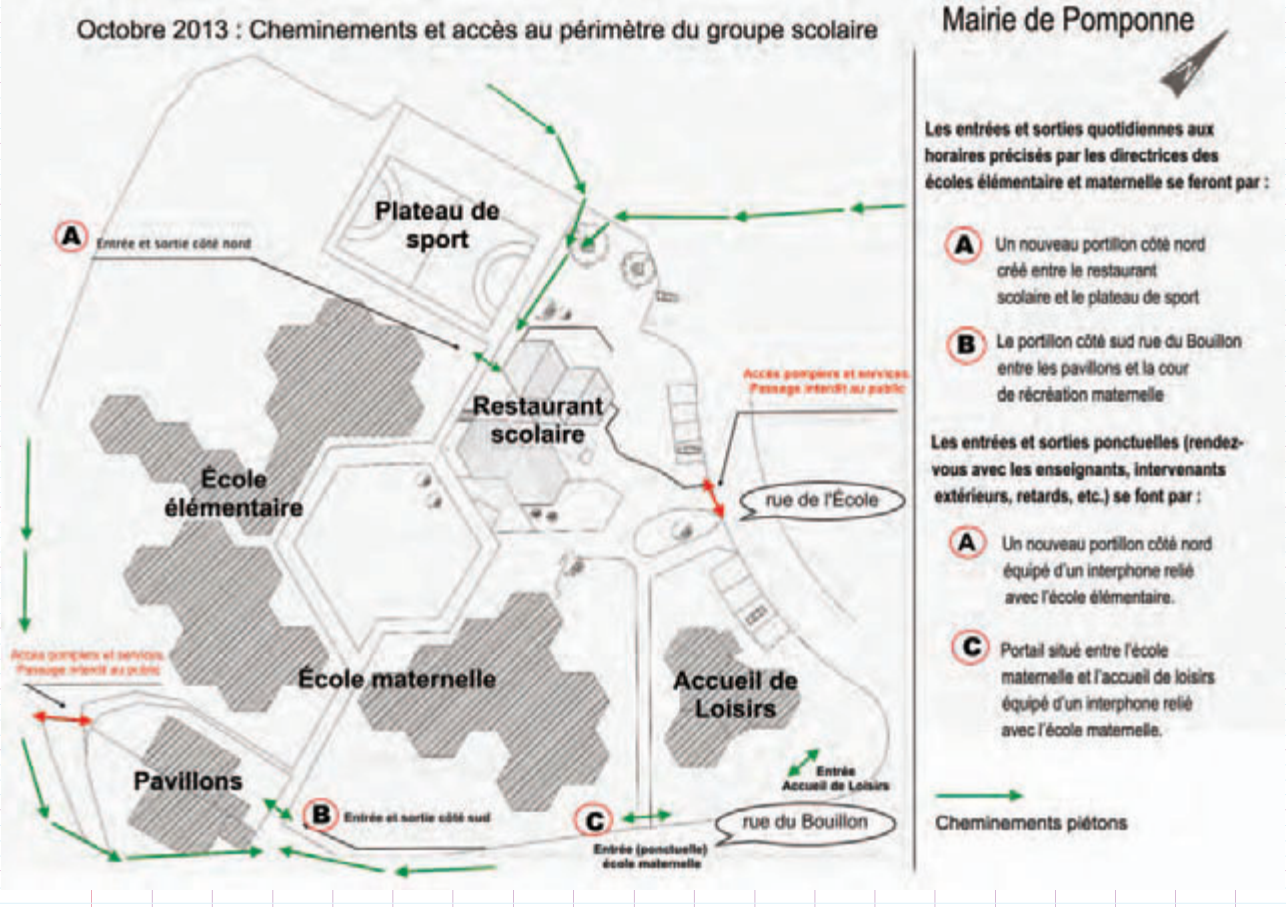
Octobre 2013 : Cheminements et accès au périmètre du groupe scolaire
Mairie de Pomponne
Plateau de sport
A Entrée et sortie côté nord
Restaurant scolaire
École élémentaire
Accès pompiers et services. Passage interdit au public
rue de l'École
École maternelle
Accueil de Loisirs
Pavillons
B Entrée et sortie côté sud
C Entrée (ponctuelle) école maternelle
Entrée Accueil de Loisirs
rue du Bouillon
Les entrées et sorties quotidiennes aux horaires précisés par les directrices des écoles élémentaire et maternelle se feront par :
A Un nouveau portillon côté nord créé entre le restaurant scolaire et le plateau de sport
B Le portillon côté sud rue du Bouillon entre les pavillons et la cour de récréation maternelle
Les entrées et sorties ponctuelles (rendez-vous avec les enseignants, intervenants extérieurs, retards, etc.) se font par :
A Un nouveau portillon côté nord équipé d'un interphone relié avec l'école élémentaire.
C Portail situé entre l'école maternelle et l'accueil de loisirs équipé d'un interphone relié avec l'école maternelle.
Cheminements piétons

Vacances scolaires 2013 / 2014 (Zone C)

Un dispositif commun unique pour toutes les écoles d'Ile de France arrêté par Monsieur le Recteur d'académie est mis en place pour le rattrapage d'une journée de cours, consécutivement à l'allongement de la durée des vacances de la Toussaint. Ce rattrapage s'effectuera le **mercredi 11 juin 2014 (journée entière)**.

Rappel des dates de vacances scolaires :

Noël :	du vendredi 20 décembre 2013 au lundi 6 janvier 2014
Vacances d'hiver :	du vendredi 14 février 2014 au lundi 3 mars 2014
Vacances de printemps :	du vendredi 11 avril 2014 au lundi 28 avril 2014
Début des vacances d'été :	vendredi 4 juillet 2014

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Arlette Guérin

Zoom sur le restaurant scolaire

Trois sociétés ont répondu au marché de la restauration scolaire arrivé à son terme. Le prestataire retenu est « les Petits Gastronomes ». L'entreprise basée à Pontault-Combault assure depuis la rentrée la fourniture de 10 000 goûters et 38 000 repas annuels.

La nouveauté.

Le pain bio ! Après un produit bio par semaine puis deux repas « bio » par mois en 2010, un repas bio par semaine en 2011, la municipalité a pris l'option « pain bio » qui, désormais, accompagne tous les repas bio. Dans un premier temps, notre prestataire a proposé aux enfants un mélange pain traditionnel/pain bio. Très rapidement, le pain bio a eu la préférence. « C'est trop bon ! » pouvait-on entendre autour des tables. Depuis le 23 septembre, seul du pain bio est servi avec les repas bio.

Les engagements qualité et environnement des « Petits Gastronomes ».

Les Petits Gastronomes travaillent avec des fournisseurs qui ont signé la charte *Global Partnership of Good Agricultural Practices*, série de normes, de traçabilité et de sécurité alimentaire, reconnue au niveau mondial, pour les productions agricoles et aquacoles.

Pour d'autres produits, les Petits Gastronomes travaillent avec des producteurs privilégiant une Agriculture Raisonnée soit des méthodes agricoles prenant en compte la protection de l'environnement, la santé et, pour les éleveurs, le bien-être des animaux. Plus précisément pour réduire le coût environnemental, les Petits Gastronomes se

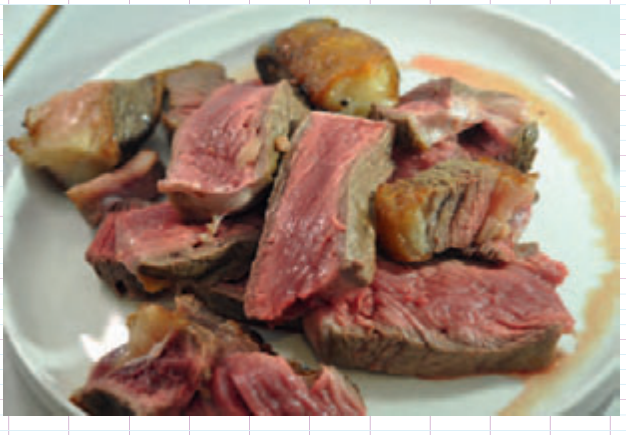

fournissent majoritairement chez des producteurs installés dans l'Aisne et la Marne.

Ces produits suivis des sigles GAP et AR figurent sur les menus affichés aux portes du groupe scolaire et mis en ligne sur notre site Internet.

La qualité de la viande est aussi une préoccupation des Petits Gastronomes qui, pour les steaks hachés, optent de préférence pour une production charolaise. Les raviolis sont quant à eux dits VBF (Viande Bovine Française) soit à base de viande issue de bovins nés, élevés et abattus en France.

La plupart des poissons servis répondent aux normes d'une Pêche Contrôlée. Les pêcheurs respectent des règles strictes de protection de l'environnement marin (capacité des bateaux, durée d'immersion des filets, quantité et taille des poissons pêchés, etc.). Notre prestataire garantit tous les desserts sans gélatine de porc.

L'accent mis sur la traçabilité et l'hygiène.

En matière de restauration scolaire on ne transige pas avec réglementation. A la livraison le chauffeur note sur une feuille de relevé de température les éléments suivants : heure de livraison, température de son camion ainsi que celle de la chambre froide de l'office. Ce document, comme tous ceux relatifs à l'hygiène, doit être gardé sur site pendant un an. À chaque service, avant puis après la réchauffe des plats, le personnel de cantine prend de nouveau la tem-

Zoom sur le restaurant scolaire (suite)

pérature des aliments et prélève dans la dernière barquette servie, appelée « repas témoin », des échantillons qui sont conservés cinq jours au réfrigérateur. La traçabilité des produits servis (étiquettes des barquettes, emballages des fromages, opercules des pots de yaourt, compotes…) est gardée dans un cahier pendant six mois.

Une procédure de désinfection des fruits et des légumes au vinaigre doit également être rigoureusement suivie. Tout le personnel de service est formé à ces différentes manipulations par une diététicienne référente sur notre Commune, disponible et attentive à répondre à toute interrogation.

Les derniers investissements réalisés.

Pour les petites sections de maternelle la municipalité a investi dans des couverts spécialement adaptés et des bavoirs plus pratiques que les traditionnelles serviettes en papier.

Pour le plaisir des yeux, nous avons par ailleurs investi dans de la vaisselle colorée qui égaye les tables des enfants. Autre investissement : une centrifugeuse pour presser les fruits qui ne sont pas consommés le jour-même. Un premier bilan du changement de société de restauration sera réalisé d'ici la fin de l'année 2013. La restauration scolaire reste l'une de nos priorités et une commission

composée d'élus, de parents d'élèves, de personnel de service et du prestataire se réunit trimestriellement pour élaborer les menus. Les membres de la commission seront prochainement invités par les Petits Gastronomes à visiter leurs locaux.

Dominique Françoise et Arlette Guérin

Nouveaux rythmes scolaires

La Commune a bénéficié d'un report d'application de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014. Mais l'organisation du temps scolaire doit être réfléchie dès cet automne pour être soumise le 20 décembre à la consultation du Conseil départemental de l'Education nationale avant d'être arrêtée par la directrice des services académiques. La commission des Affaires scolaires poursuit le travail de concertation avec tous les acteurs pour définir le contenu des temps d'activités périscolaires (TAP) et élaborer le planning hebdomadaire des enfants.

Rappel les grands principes du cadre national :

24 h 00 d'enseignement hebdomadaire en 9 demi-journées incluant le mercredi matin. Des pauses méridiennes d'1 h 30 minimum. Une amplitude au maximum de 5 h 30 par jour et de 3 h 30 par demi-journée. A la demande des maires ou des conseils d'école, des dérogations sont possibles seulement si elles sont justifiées par un Projet éducatif territorial offrant toutes les garanties pédagogiques suffisantes. A suivre…

Arlette Guérin

Les conseils trimestriels d'EDD

Photo : D.R. illustration Patrick BONNAT

Le covoiturage, vous y avez pensé ?

Le covoiturage est un dispositif qui permet de partager sa voiture avec des personnes effectuant le même trajet. Les avantages sont nombreux :

- **économique** : les dépenses de carburant, de péage, voire de parking sont partagées,
- **écologique** : réduction du nombre de véhicules sur les routes, ce qui facilite la circulation et fait diminuer les émissions de CO_2,
- **social** : rencontre et échange avec des personnes ; voyage plus convivial et plus sûr car il est prouvé qu'un conducteur accompagné est plus prudent.

Pour encourager le covoiturage, le Conseil régional de Seine-et-Marne a créé le site internet : **covoiturage77.fr**. Celui-ci permet de proposer ou rechercher un trajet et de mettre en relation les acteurs pour convenir des modalités : prix demandé, dates et lieux de rendez-vous.

De son coté, SNCF Transilien a créé les sites suivants :

- internet : transilien.com
- mobile : transilien.mobi pour permettre aux usagers le covoiturage quotidien du domicile à la gare.

Des brochures existent et sont à votre disposition en mairie. N'hésitez pas à vous les procurer.

Jocelyne Tholliez

Vers l'emploi, mode d'emploi

Face aux besoins importants, il existe une multitude d'acteurs. Un millefeuille de nombreuses structures nationales et locales cohabitent : organismes du service public, structures d'insertion, opérateurs de formation, etc. Voici quelques repères pour tenter d'y voir plus clair et d'améliorer la lisibilité du territoire et des acteurs

Interlocuteur national, **Pôle Emploi**, né en 2008 de la fusion des Assedic et de l'ANPE (Agence Nationale pour l'Emploi), travaille à la gestion des offres d'emploi et à l'attribution des allocations. Il aide aussi les entreprises dans leurs recrutements.

Organismes nationaux, les **Missions locales pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes** (Mission locale des boucles de la Marne, antenne de Lagny-sur-Marne) créés en 1982. Elles sont chargées de l'accueil, de l'information, de l'orientation professionnelle et de l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Elles les aident à construire un projet professionnel en matière d'accès à l'emploi ou de formation et faciliter leur accès à l'autonomie (santé, logement).

Au niveau départemental, des structures et associations mènent également des actions pour coller au plus proche du territoire :

• **INITIATIVES 77**, (antenne à Meaux) agence d'insertion professionnelle et d'adaptation à l'emploi donne la priorité aux bénéficiaires du RSA dont le département a la charge. Elle met en œuvre les orientations définies par le Conseil général : chantiers d'initiative locale, réhabilitation du petit patrimoine, protection de l'environnement, sécurité, services à la personne, etc.

• l'**AAVE** l'Association d'Accompagnement Vers l'Emploi (antenne à Lagny-sur-Marne). Depuis 1989, le Conseil général de Seine-et-Marne s'est doté d'un réseau d'associations locales missionnées pour accompagner les bénéficiaires du RSA âgés de plus de 26 ans. Elles sont proches du public et ont une grande connaissance du tissu économique. Elles travaillent en lien étroit avec Pôle Emploi, les collectivités locales, les entreprises et la Maison de l'Emploi et de la Formation Nord-Ouest Seine-et-Marne,

• **HORIZON**, (accueil à Meaux) Depuis 1978, cette association d'insertion sociale et professionnelle remet à l'emploi, via l'un de ses quatre chantiers d'insertion dans le domaine de l'environnement (collecte pour réemploi d'objets, de textiles et de papiers dans la dynamique d'une ressourcerie, entretien d'espaces verts et maraîchage) des personnes qui s'en sont éloignées afin de leur permettre de reprendre une vie active structurante et de régler les problématiques périphériques à l'emploi,

• **La Place des Métiers Cité des Métiers de Seine-et-Marne** (située à Emerainville). Depuis juin 2007 elle répond à trois préoccupations principales : le nombre important de jeunes quittant le système éducatif sans qualification à l'issue l'enseignement supérieur, la méconnaissance des métiers et le déficit d'image de la formation professionnelle. C'est un lieu unique d'information et de conseil pour répondre à toutes les questions liés à l'orientation, l'évolution professionnelle, la formation ou l'emploi.

Et encore localement :

• les **services spécifiques emploi** de Lagny et de Saint-Thibault-des-Vignes (convention passée pour accueillir du public des communes voisines) proposent accueil, mise à disposition d'un téléphone, d'un ordinateur, d'un photocopieur,

• **ALISEP** Association Locale d'Insertion Sociale et Professionnelle (accueil à Torcy) sur prescription de Pôle Emploi, de la Mission locale, des services RSA/AAVE, l'ALISEP offre les services suivants :

Vers l'emploi, mode d'emploi (suite)

- Elaboration, vérification du projet professionnel
- Techniques et accompagnement de la recherche d'emploi
- Formations linguistiques.

• le **PIJ** Point Information Jeunesse (accueil à Lagny) s'occupe du public 16 à 25 ans et a pour but de donner un début de réponses ou des pistes de recherches à toutes les questions que se posent les jeunes.

• **Le service développement économique de Marne-et-Gondoire** pour les créateurs d'entreprise (permanence 2 fois/mois).

• l'**Ecole de la 2ème chance** pour 50 jeunes de 16 à 30 ans, ouverte à Chelles.

Dénominateur commun à tous ces organismes nationaux, départementaux et locaux :

La Maison de l'Emploi et de la Formation Nord-Ouest Seine-et-Marne correspond au territoire de 3 intercommunalités : Val Maubuée, Marne-et-Chantereine et Marne-et-Gondoire. Cette association créée en 2007 n'accueille pas de public mais développe la mise en réseau entre tous les acteurs en tenant compte des spécificités locales. Leur site, centre de ressources proposera très prochainement un annuaire, une carte et autres outils indispensables à une recherche d'emploi assurant ainsi la parfaite lisibilité attendue du territoire, des acteurs et de leur rôle.

Retrouvez toutes les coordonnées de ces organismes sur le site Internet de la commune, rubrique « action sociale » et consultez notre plaquette CCAS.

Arlette Guérin

A eux de jouer

Bientôt à Pomponne, une nouvelle aire de jeux pour enfants.

C'est fait ! La commande est lancée et les travaux doivent commencer début novembre. Dans le cadre du projet d'aménagement du stade des Arcades (face à la CRS n°4) afin d'en faire un vrai lieu de vie et d'activités, une aire de jeux va être installée à proximité de la piste et du skate parc. Plusieurs jeux seront proposés aux plus petits et d'autres aux plus grands (jusqu'à 12 ans). Les enfants pourront ainsi s'amuser sur deux structures bien équipées (toboggan, filet et échelle à grimper, mur d'escalade, passerelle, tour, pont suspendu,…) et sur des jeux plus traditionnels (jeux à ressort pour 1, 2 ou 4 enfants). Des bancs et des tables compléteront cet aménagement. Bien entendu, les règles de bon usage seront affichées et les jeux feront l'objet des contrôles réglementaires. Cette aire sera entièrement implantée sur un sol souple et une petite clôture permettra aux enfants de jouer tranquillement.

Allez les enfants, encore quelques semaines de patience avant l'inauguration !

Hervé Guise
Animation, sports et loisirs

Bibliothèque de Pomponne : un roman ? Pourquoi pas !

Le choix reste varié et large parmi les nouveautés récemment arrivées sur les rayons de votre bibliothèque municipale « Annie et Jean Philbert ». Pour vous faciliter ce choix mais aussi pour celles et ceux qui n'y ont pas encore goûté, nous aiguisons votre appétit de lecture par une sélection de romans dont voici un avant-goût.

« Tout l'Amour de nos Pères » est le nouveau roman écrit par Christian Signol. Auteur de grandes sagas, mais aussi d'œuvres plus intimistes, il se place cette fois au début du XIXè siècle, au cœur de la Dordogne. Une famille, les Marsac, se partage entre l'exercice de la médecine et l'exploitation de ses terres du Grand Castel. A travers les récits successifs de Pierre, Albine, Aurélien et Ludivine, Christian Signol trace le portrait émouvant de ces femmes et de ces hommes témoins du difficile combat pour conserver leur domaine, malgré les tragédies qui ont tourmenté l'histoire de France, depuis la révolution jusqu'à la guerre d'Algérie.

C'est le nouveau bébé de Bernard Werber : « Les Micro Humains », la suite de « Troisième Humanité ». C'est aussi l'odyssée d'Emma 109, dite « Sang neuf », la micro humaine qui pense que la réduction est le sens de l'évolution et que les EMACH (M.H. Pour Micro Humain) sont la prochaine humanité, sensée prendre le relais de l'ancienne. Car les petits êtres vivants sont très résistants. Alors pourquoi pas les hommes de 17 centimètres ! Une réflexion sur l'évolution de notre espèce et son devenir possible et probable. Ce roman vraiment fantastique est tout public.

Aventure, glamour, sur fond de tango, voici le nouveau roman d'Arturo Pérez-Reverte : « Le Tango de la vieille Garde ». Il nous raconte la tumultueuse liaison entre Mercedes, femme du monde, riche de surcroît et Max, gigolo, danseur, gentleman cambrioleur. Ce roman captivant narre les trois périodes qui vont marquer cette liaison : les années Vingt, sur un transatlantique et dans les bas-fonds de Buenos-Aires, puis le début des années Trente sur la Riviera et enfin les années Soixante à Sorrente. Mais cette passion amoureuse va contrecarrer des intérêts liés à des forces obscures... guerre civile espagnole, Mussolini, banquier, KGB. Tous les ingrédients pour une sombre affaire d'espionnage sont réunis.

Elle vit en banlieue parisienne et s'impose aujourd'hui comme la reine du roman historique français. Avec son nouveau livre «Le Talisman de Charles le Téméraire », Juliette Benzoni s'intéresse à Charles le Téméraire, tout puissant duc de Bourgogne. Le 2 mars 1476, il est contraint par les Suisses d'abandonner à Grandson, son camp et les richesses fabuleuses qu'il renferme. Ce trésor révèle un joyau : son chapeau de parade couvert de perles. Et à son sommet, le fermail se compose de pierres exceptionnelles sur rang de perles ; trois rubis dits « les trois Frères » et un gros diamant triangulaire bleuté « le grand Diamant de Bourgogne ». Ce fermail est un véritable talisman mais Charles ne le reverra jamais et mourra devant Nancy le 5 janvier 1477... Cinq siècles plus tard, les quatre pierres vont s'appliquer à pourrir la vie d'Aldo Morisini et de son gang. Tout commence par une visite chez son notaire et par un drame dans l'église Saint-Augustin, à Paris.....

Bonne lecture !

Pour l'équipe des bénévoles
Marie-Christine Gantois

Calendrier des Manifestations

Samedi 9	LOTO de l'USP – Salle Simon Arnauld	
Lundi 11	Cérémonie commémorative – Cimetière	**Novembre**
Samedi 16	Soirée Comité Fêtes – Salle Simon Arnauld (réservation)	
Dimanche 1er	Exposition de voitures et motos anciennes – Parking mairie	
Jeudi 5	Repas des anciens – Salle Simon Arnauld – (sur invitation)	
Dimanche 8	Stage des Comètes – Salle Simon Arnauld	**Décembre**
Samedi 14	Soirée DJ jeunes Pomponnais – Salle Simon Arnauld (invitation)	
Dimanche 15	Arbre de Noël de Pomponne – Salle Simon Arnauld – (invitation)	

Logements sociaux et stationnement

Logement social (ou aidé) rime trop souvent avec problème de stationnement. A Pomponne, ce postulat est vérifié mais il est particulièrement sensible au niveau de la résidence des "Bois de la Marne" où l'on peut constater une situation anarchique à l'entrée de ville. A qui la faute ? Notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) prévoit, lors de la construction d'un bâtiment, un nombre de places de stationnement suffisant pour ses occupants. Mais l'article L123-1-13 du Code de l'Urbanisme stipule qu'il ne peut être exigé plus d'une place de stationnement par logement lors de la construction de logements locatifs financés avec un prêt aidé par l'État. Cet article, introduit par la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) du 13 décembre 2000, poursuit deux objectifs : favoriser l'usage des transports en commun en milieu urbain et réduire le coût de construction du logement social. Depuis cette date, les bailleurs sociaux se contentent de réaliser une seule place par logement, et encore, lorsque le PLU l'impose, ce qui est notre cas.

Cela peut certes fonctionner dans les zones fortement urbanisées où les transports en commun sont bien développés. Or notre réseau de transports en commun est loin de répondre aux besoins des habitants en terme de fréquence et d'horaires et les familles sont souvent amenées à posséder deux véhicules, voire plus. Véhicules que l'on retrouve inévitablement stationnés sur les trottoirs, les accotements ou les emplacements privés des résidents voisins. Lorsque c'est possible, nous tentons de remédier au problème en concertation avec le bailleur. Ainsi nous avons demandé à la Sablière (aux Cornouillers) de réviser son offre de parking souterrain afin de la rendre plus attractive pour ses locataires et ainsi de diminuer le nombre de véhicules en surface. Par contre dans le cas des "Bois de la Marne", le problème est beaucoup plus épineux.

Il n'existe pas d'aire de stationnement publique à proximité et, pour l'heure, la commune ne dispose pas du foncier nécessaire pour en réaliser une. Une telle réalisation, au demeurant fort coûteuse, ne bénéficierait en outre d'aucune subvention. Le bailleur, FSM, ne souhaite pas non plus investir en ce sens. Réglementer et verbaliser ne réglerait pas non plus le problème et ne ferait sans doute que le déplacer.

Nous restons à l'affût de toutes les opportunités qui se présenteront pour y répondre. En attendant, j'en appelle au sens civique de chacun pour qu'il respecte les règles du stationnement sur la voie publique et permette aux piétons de circuler librement et aux habitants voisins de jouir pleinement de leur propriété.

Roland Harlé

Un coup d'œil dans le rétroviseur

Une source de bien-être ?

Dans les hauts de Pomponne, il y a de cela plus d'un siècle, existaient des vignes et les villageois faisaient leur vin. Dans le bas du village, au 3 rue de la Gare, à l'emplacement actuel du garage XSCAR (voitures sans permis) se trouvait un entrepôt de bière appelé " FLODROPS ". En forant un puits artésien, jaillit alors une source d'eau gazeuse, genre limonade. Elle fut baptisée " La Pomponnette ".

L'Académie Internationale d'Histoire de la Pharmacie en recherche l'historique et a pris récemment contact avec la Société du Patrimoine de Pomponne pour collecter des informations. Peut-on penser que cette source apportait un bien être aux Pomponnais et remplaçait parfois un médicament. Pourquoi pas ?

Betty Machard

Le 5 décembre 2013, les anciens feront la fête !

Le repas des anciens est prévu le 5 décembre à 12 h 00, salle Simon Arnauld de Pomponne. Pour y participer, deux conditions sont nécessaires : avoir au moins 67 ans en 2013 (personnes nés en 1946 et avant) et habiter Pomponne. Pour un couple, dès lors qu'une personne répond aux conditions, les deux sont invitées. Les invitations sont établies à partir des listes électorales connues de la mairie et sont généralement envoyées courant octobre. Il se peut donc que quelques personnes ne la reçoivent pas car ne votant pas à Pomponne par exemple. Si vous êtes dans cette situation et que vous souhaitez participer à ce moment de convivialité, nous vous invitons à vous signaler rapidement en mairie par les moyens les plus pratiques pour vous (téléphone, lettre, mail ou directement en mairie aux heures d'ouverture). Rendez-vous le 5 décembre pour faire la fête !

Hervé Guise

Message pour les jeunes : réservez vite votre soirée du 14 décembre !

La « Soirée des jeunes » est programmée le samedi 14 décembre 2013 de 20 h 00 à minuit.
Ce qu'il faut savoir :
1. Cette soirée est offerte à tous les jeunes Pomponnais âgés de 11 à 17 ans (entrée interdite aux majeurs et aux enfants scolarisés à l'école élémentaire).
2. Chaque jeune de Pomponne peut inviter un copain ou une copine. La seule condition est l'âge (de 11 à 17 ans) comme pour les jeunes de Pomponne.
3. L'accès à cette soirée est possible uniquement sur invitation et présentation d'une pièce d'identité. L'invitation comporte le nom et le prénom du jeune de Pomponne. Les nom et prénom de l'invité sont indiqués sur l'invitation par le jeune de Pomponne (soit lors du retrait de l'invitation, soit le soir-même). L'invité doit également présenter une pièce d'identité.
4. Ces invitations sont à retirer en mairie, à partir du 19 novembre aux heures d'ouverture.
5. Participer à cette soirée suppose d'accepter les « règles du jeu » qui sont établies pour que tout se passe bien. Ces règles sont communiquées soit lors du retrait de l'invitation soit le soir même.
6. L'invitation est conservée à l'entrée. En échange, des tickets, pour des boissons non alcoolisées et une petite collation, sont donnés à chaque jeune (Pomponnais et son invité).
Petite précision : le jeune de Pomponne étant garant du bon comportement de son invité, il est important de ne pas se laisser influencer, voire intimider, pour inviter un jeune n'habitant pas la commune. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.facebook.com/fete.desjeunes

Hervé Guise

Arbre de Noël des enfants

« Les poulets frittent » arrivent le 15 décembre !
Pour le spectacle de Noël, les enfants de Pomponne, scolarisés en maternelle ou en élémentaire, sont invités par la municipalité à participer à une enquête policière très particulière, le dimanche 15 décembre après-midi salle Simon Arnauld. Les invitations seront transmises via les écoles de Pomponne ou pourront être retirées fin novembre en mairie pour les enfants non scolarisés aux Cornouillers. Le rire, la bonne humeur et les chansons seront au programme de cet après-midi festif sans oublier la venue du Père Noël et les bons chocolats offerts par le Comité des Fêtes. A très bientôt les enfants !

Hervé Guise

Mesure des champs électromagnétiques

Des mesures des champs électromagnétiques émis par l'antenne-relais Bouygues Telecom située aux Cornouillers ont été effectuées le 29 avril 2013 par l'entreprise AExpertise mandatée par Bouygues Telecom. Des mesures avaient été, comme nous nous y étions engagés, réalisées en 2009 (Bureau Veritas) et en 2011 (AExpertise). Les mesures ont été effectuées à l'aide d'une sonde isotropique conformément au protocole mis en place par l'Agence Nationale des Fréquences dans la bande de fréquences 100 kHz-6 GHz. La société Bouygues Telecom n'était informée ni du jour ni de l'heure de l'expertise. Les mesures ont eu lieu dans un appartement situé au troisième étage de l'immeuble face à l'antenne.

Mesures réalisées dans deux chambres (coté antenne) et le salon (côté opposé) à trois hauteurs différentes :

1,70 m – 1,50 m et 1,10 m.

La moyenne spatiale du champ électrique mesuré est de 0,41 V/m soit une valeur conforme au niveau de référence défini par le Décret n° 2002-775 du 3 mai 2002.

Dominique Françoise
Environnement et Développement Durable

Terres de la Renaissance

Dans la nuit du 31 août au 1er septembre, les terres de la Renaissance ont connu un envahissement sans précédent des gens du voyage. Ce sont plus de 160 caravanes et 400 véhicules qui ont investi le site ainsi que les terres de la Justice. Dès le lendemain, je requérais auprès de Monsieur le Sous-préfet la mise en œuvre en urgence d'une procédure administrative d'évacuation forcée pour des motifs de sécurité et de salubrité publiques et les derniers occupants ont quitté les lieux le 17 septembre.

Cette fois, le problème a connu un épilogue somme toute assez rapide mais force est de constater que depuis son aménagement en 2007, le site a fait l'objet chaque année d'une ou plusieurs occupations illicites. Fossés, merlons, barrières, rochers enterrés ou non, rien n'y fait. A chaque fois, les gens du voyage passent outre les obstacles.

A la suite de ce dernier épisode, nous avons à nouveau rencontré l'AEV (Agence des Espaces Verts), propriétaire du terrain, qui a enfin admis que quels que soient les travaux réalisés, il lui serait impossible de sécuriser de manière fiable la totalité du linéaire bordant la route départementale 934. D'autant plus qu'il n'est pas possible d'installer des obstacles fixes en bordure de la route pour des raisons évidentes de sécurité.

Par ailleurs, l'AEV souhaite prochainement améliorer l'accessibilité de cet espace naturel au public en aménageant le carrefour et le parking prévu dès l'origine dans la continuité du giratoire. Ce n'est pas le moindre des paradoxes : faciliter l'accès des particuliers et empêcher les gens du voyage d'y pénétrer !

Nous avons donc demandé à l'AEV de réfléchir plus avant à l'aménagement même du site pour le rendre impropre au stationnement des caravanes. Une solution consistant à "bosseler" le terrain sur la totalité de sa surface a ainsi été proposée. Celle-ci a été soumise à la Direction de l'Aménagement des Territoires pour être inscrite au budget 2014. A terme elle sera de toute façon moins onéreuse que le nettoyage et la remise en état des lieux dévastés à chaque intrusion. La dernière a donné lieu à l'évacuation de 36 tonnes de végétaux et 26.5 tonnes de déchets ménagers.

Roland Harlé

La marche des Virades

Organisée par l'association AEP (plus particulièrement par son Président Robert SCALESE) avec le soutien de la commune, l'édition 2013 des Virades a permis de découvrir un nouveau parcours, bien sympathique et très joli. Partis de la Mairie vers 10 h 00, les marcheurs ont suivi la Marne avant de remonter dans Lagny par des petites rues pour traverser ensuite le bois de Chigny, rejoindre Chanteloup puis Guermantes par des sentiers et après une traversée du golf, arriver enfin à Bussy-Saint-Georges vers 12 h 00. Comme la météo était de la partie, le retour sur Pomponne s'est également fait à pied, histoire de profiter encore des 9,5 km de cette belle balade. Un grand merci aux marcheurs, essentiellement de l'association AEP avec quelques coureurs de l'association CAP, qui ont ainsi participé à une bonne cause : « Vaincre la mucoviscidose ».

Hervé Guise

PLU, où en est la révision ?

Le 20 septembre 2013, le Conseil municipal de Pomponne a approuvé et voté l'arrêt du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le projet a été transmis mi-octobre pour avis aux Personnes Publiques Associés (PPA) et sera soumis à enquête publique début 2014 avant son approbation définitive par le Conseil municipal. Le projet est consultable en l'état sur le site Internet communal.

Philippe Peugnet

Le point sur le PPEANP

(Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains)

Par délibération du 21 décembre 2012, le Conseil général de Seine-et-Marne a officiellement créé le PPEANP. Pour pérenniser ce PPEANP, un programme d'actions est en cours d'élaboration qui devrait être validé d'ici la fin de l'année par le comité de pilotage (Conseil régional, Conseil général, Agence des Espaces Verts, communes membres de la communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire, et SIEP* du secteur III de Marne-la-Vallée).

* Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Programmation

Dominique Françoise

Mon beau sapin

L'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) de « la Grange au Bois », à Lagny-sur-Marne, vous reçoit du 30 novembre au 20 décembre (du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00) pour sa vente annuelle des sapins de Noël. Ouverture exceptionnelle : les samedis 30 novembre, 7 décembre et 14 décembre.

Nadine Rabet

Transport : cartes RUBIS et AMETHYSTE, PASS LOCAL

Financées et attribuées par le Conseil général de Seine-et-Marne, les cartes RUBIS et AMETHYSTE sont progressivement remplacées au fur et à mesure des renouvellements par :
« **AMETHYSTE 4-5** » sur le Pass Navigo. Ce nouveau forfait permet de voyager gratuitement (hors frais de dossier de 20 € par an) en Ile-de-France sur les réseaux SNCF, RATP, et OPTILE, que le trajet soit effectué en train, en bus ou les deux successivement :
• toute la semaine dans les zones 4 et 5,
• les week-ends et jours fériés sur l'ensemble des zones de 1 à 5.

Attention, ne pas confondre cette nouvelle carte avec le PASS LOCAL pour le réseau Pep's qui a remplacé la carte FUCHSIA (destinée aux seniors à partir de 65 ans). Le Syndicat des Transports d'Ile-de-France a reconduit ce dispositif jusqu'en 2016.
Pour en savoir plus sur ces titres de mobilité, contactez le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) en Mairie de Pomponne au **01 60 07 78 22**.

Qui peut bénéficier du forfait Améthyste 4-5 ?

Personnes âgées	Anciens combattants** et veuves de guerre***	Adultes reconnus handicapés à 80% par la CDAPH ou titulaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)
Non assujetties à l'impôt sur le revenu des personnes physiques	Sans condition de ressources	Non assujettis à l'impôt sur le revenu des personnes physiques
Âgées de plus de 65 ans	Âgés de plus de 65 ans	Âgés de plus de 18 ans
Être domicilié en Seine-et-Marne depuis plus de 3 mois (résidence principale)		

** Reconnus par l'ONAC
*** Titulaires du brevet de veuves de guerre

ONAC : Office national des anciens combattants
CDAPH : Commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées

Arlette Guérin

En bref...

Arts'Expo 2013
Une bien belle exposition !

Le 18 octobre, dernier jour de classe, les enfants de l'école sont venus admirer une fois encore les œuvres des artistes pomponnais. Tout le week-end le public a pu découvrir ou retrouver les peintres, sculpteurs et photographes de Pomponne et Thorigny. Merci à eux de nous avoir fait partager leur passion, en espérant les retrouver l'an prochain autour de nouvelles œuvres !

Marie-Eve Serizay

Déjections canines

Trois distributeurs de sachets pour déjections canines ont été installés avenue Chabanneaux, quai Bizeau et rue de Paris (face au 69). Si, comme nous l'espérons, cette mesure s'avère utile, d'autres distributeurs seront mis en place sur l'ensemble de la Commune.

Transformateurs ErDF

Une nouvelle convention a été signée entre ErDF et la municipalité pour la réalisation de fresques sur les transformateurs. La coccinelle de l'avenue de l'Impératrice a désormais pour voisin un escargot alors que des vaches et une mésange ont élu domicile sur le transformateur de la rue Berthelot. Rappel : ErDF nous accorde une subvention de 300 € pour chaque réalisation.

AG du Comité Départemental des Courses Hors Stade

Le 28 septembre, Pomponne a accueilli l'Assemblée générale du Comité Départemental des Courses Hors Stade de Seine-et-Marne (CDCHS). Tous les organisateurs de courses étaient présents comme le marathon de Sénart, les Remparts de Provins, le semi de Meaux, les 3 pignons… A ce sujet, la course « Entre Dhuis et Marne » se situe parmi les 15 courses les plus fréquentées de Seine-et-Marne (sur 70 environ). Cette AG a été aussi l'occasion d'élaborer le calendrier 2014 et la 3ème édition de la course à Pomponne est prévue le 11 mai 2014. A noter dès maintenant dans vos agendas !

Hervé Guise

Label Commune sportive

Profitant de l'AG du CDCHS 77, Vincent KROPF, Vice-président du Comité Départemental Olympique et Sportif de Seine-et-Marne (CDOS), est venu remettre en main propre le label 2013-2014 à la commune de Pomponne. Il a rappelé l'engagement municipal dans le développement du sport et la vie associative très riche dans ce domaine.

Hervé Guise

Vie de la paroisse

http://paroissendalagny.free.fr

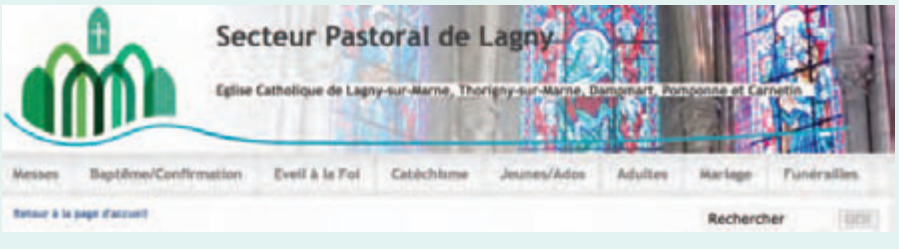

Après l'interruption des deux mois d'été, le rythme bimensuel des messes (1er et 3ème samedis) a repris dans notre église St Pierre-St Paul.
Lors de la messe de rentrée de notre Secteur, le 22 septembre, un forum a rassemblé tous les mouvements paroissiaux. Ce fut aussi l'occasion de lancer les projets d'année, dont celui du **Parcours Alpha**, avec l'invitation à un "dîner pour voir" le 15 janvier 2014 salle St-Furcy sur le thème "Le Christianisme : ennuyeux, faux, dépassé ?"
D'autres temps forts de convivialité sont à nouveau proposés dans cette même salle paroissiale : la kermesse les 16 et 17 novembre 2013 et le réveillon fraternel le 31 décembre 2013.

A tout cela s'est ajouté l'invitation de Monseigneur Jean-Yves Nahmias au lancement de "**Mission en Actes" le 19 octobre 2013** (de 14h30 à 19h00) à la Cathédrale de Meaux. Notre Évêque à invité à cette démarche synodale de 3 ans "tout catholique s'interrogeant sur sa place dans l'Église et la mission".
Pour tout renseignement complémentaire concernant les informations ci-dessus et les différents évènements de la vie paroissiale, n'hésitez pas à consulter le site **www.paroissendalagny.free.fr** ou à appeler le secrétariat au **01 64 30 16 62.**

Pour l'équipe paroissiale : JM.&.MA Degeorges 01 64 02 10 71

Vie Locale

Recrudescence des cambriolages

Depuis mi septembre nous déplorons une recrudescence des vols avec effraction à Pomponne. Pour réduire le risque de cambriolages, pensez à verrouiller vos portes et fenêtres pendant vos absences, même de courte durée, ou la nuit et à activer votre système d'alarme si vous en possédez un. La prévention passe également par notre vigilance commune. Si vous remarquez quoi que ce soit d'anormal ou d'inhabituel dans votre voisinage, alarme, individus ou véhicule en maraude par exemple, n'hésitez pas à prévenir la police en **composant le 17**.

N'intervenez pas vous-même, vous pourriez mettre votre vie en danger.
Une réunion organisée par la police nationale à l'attention des seniors, mais naturellement ouverte à tous, évoquera ces sujets de sécurité le **jeudi 21 novembre à 14h00** en salle des Mariages.

Roland Harlé

Vie Associative

Le patrimoine de Pomponne s'enrichit

Cette année encore, les Journées européennes du patrimoine eurent à Pomponne, un succès formidable avec la visite guidée du parc du château de Chaâlis, le samedi 14 septembre. Quatre-vingt dix visiteurs, parapluies de rigueur, apprécièrent cette sortie. Le lendemain, dimanche 15 septembre, sous un beau soleil, une procession aux sources du prieuré de Sainte-Véronique rassembla, autour du verre de l'amitié, une assemblée conviviale et joyeuse. L'après-midi, une soixantaine de personnes, très intéressées par un nouvel élément ayant pris place dans l'église, se pressèrent à l'intérieur. A l'abri, dans une niche de la chapelle Sainte-Véronique et en sûreté derrière une grille de fer forgé du plus bel effet, ces visiteurs trouvèrent exposées des reliques de Sainte Véronique, de Saint-Pierre et de Saint-Paul. Ces reliques sont authentifiées par le Saint-Siège. Ce fut un week-end très culturel et instructif pour les passionnés du patrimoine. Les prochaines journées européennes du patrimoine auront lieu les 20 et 21 septembre 2014, retenez déjà ces dates.

Betty Machard

English For Fun

English for fun était présent aux Forums des associations de Pomponne et de Thorigny et représenté par Easy English, que nous remercions, au Forum de Lagny.

EFF en Ecosse

Cette année encore l'engouement pour l'apprentissage de l'anglais, que ce soit pour le plaisir d'apprendre, pour voyager ou pour des besoins professionnels, n'a pas été démenti puisque nous sommes 90 élèves répartis en 9 cours du niveau débutant au niveau intermédiaire/conversation. Les cours ont repris le 23 septembre dans une ambiance toujours aussi conviviale. Le prochain conseil d'administration élaborera le programme des sorties et du traditionnel voyage qui permettront à nos adhérents de mettre en pratique leur savoir.

http://englishforfun.canalblog.com

englishforfun@gmail.com

Roland Harlé - Président

La FGRCF en AG

Les cheminots retraités de Pomponne en Assemblée générale. La section de Lagny-Thorigny-Pomponne de la Fédération Générale des Retraités des Chemins de Fer (FGRCF) tiendra son assemblée générale le jeudi 14 novembre à 9h15 à la Mairie de Pomponne (salle polyvalente) 1 rue du Général Leclerc à Pomponne. M. CHAMBONNET (responsable régional FGRCF) et M. VALETTE (conseiller Prévoyance de la Caisse de Prévoyance et de Retraite du personnel SNCF) participeront et répondront aux questions de l'assemblée. Venez nombreux ! Conjoints, amis cheminots et sympathisants seront les bienvenus.

Un repas amical clôturera l'AG avec inscription préalable auprès de Roland ROMAGNE président de la section au **01 64 02 37 20**.

Roland Romagne
Président de la section de
Lagny-Thorigny-Pomponne

Pomponne, mon Avenir
Mieux comprendre et participer

Novembre, l'hiver pointe le bout de son nez. Les soirées vont devenir longues.
En contrepartie, votre disponibilité s'accroît ! Il est alors possible de trouver plus de temps pour s'informer, discuter, échanger sur ce qui fait votre quotidien à Pomponne.
Alors, pourquoi pas le faire au sein d'un groupe de Pomponnais qui partagent cette envie de comprendre ce qui se passe autour d'eux ! Et même, tenter d'aller plus loin pour influer le cours des choses. Vie locale, actualité, problèmes de proximité, sécurité, circulation automobile, stationnement... Tous ces thèmes alimentent les réunions de notre association Pomponne, mon Avenir.
En principe une fois par mois, entre 20h30 et 22h00, nous nous retrouvons dans une ambiance conviviale pour échanger avis et propositions.
Cette formule vous tente, contactez-nous, vous y serez les bienvenus.
Tél : **06 89 84 00 06**
Courriel :
pomponnemonavenir@yahoo.fr

Tennis de table

La section Tennis de Table de Pomponne a repris ses activités avec la nouvelle saison qui débute. Les objectifs fixés sont très élevés car nous souhaitons maintenir nos trois équipes à leur niveau actuel ce qui va être compliqué vu les réformes apportées par la fédération aux différentes divisions. Du fait de l'afflux de nouveaux membres, nous allons créer une quatrième équipe au mois de janvier ce qui n'est jamais arrivé dans l'histoire du club en quasiment trente cinq ans d'existence ; un signe très encourageant pour l'avenir de notre association. Si vous souhaitez

venir vous mesurer à nos membres les plus aguerris ou tout simplement découvrir notre sport je vous donne rendez-vous en salle numéro 4 de la mairie de pomponne les lundis et mardis à partir de 20h00.

Bernard Kévin - Président

Photo-Club Pomponnais

Suivez toute l'actualité du photo-club sur **http://www.photo-club-pomponne.com**

Nouveauté pour le Photo Club Pomponnais. Le PCP se dote d'un site internet :
http://wwwphoto-club-pomponne.com
N'hésitez pas à le visiter.
Nous nous réunissons tous les 15 jours dans une ambiance chaleureuse au local situé dans l'ancienne maison du gardien, près de la Mairie. Pour participer à des ateliers d'échange et de partage autour de la photographie, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Pour tous renseignements
Adresse mail :
PCP.pomponne@gmail.com

Pomponne Poker Club

Le Pomponne Poker Club a rouvert ses portes en cette nouvelle saison pour sa cinquième année d'existence. Cinq années qui auront permis à notre club de se faire un nom dans le domaine du poker amateur. Deux années consécutives en finale nationale du championnat de France par équipes, notre club est classé dans le TOP 10 des meilleures équipes françaises depuis 2 ans, quatre de nos joueurs se sont qualifiés la saison dernière pour la finale nationale de La Ligue Française de Poker... Autant de bons résultats qui illustrent le bon niveau de nos joueurs, des résultats très encourageants pour un petit club comme le nôtre.
Mais nous ne sommes pas pour autant un club élitiste. Nous acceptons les joueurs de tous niveaux et proposons un programme qui puisse permettre à chacun de progresser et surtout de prendre du plaisir en pratiquant le poker sans argent.
Cette nouvelle saison s'annonce haletante, avec pleins de nouveautés : deux championnats semestriels, des tournois multi tables, des tournois « Deepstack », des « Sit & Go » et une grande finale pour les 10 meilleurs joueurs qui se déroulera dans un cercle de poker parisien.

Nous nous réunissons tout les mercredis soir à partir de 20h30 dans la salle n° 2 de la Mairie de Pomponne ainsi que quatre fois par an pour nos gros tournois internes le samedi ou le dimanche selon les dates prédéfinies.
Alors si vous souhaitez venir vous mesurer à nos meilleurs joueurs, ou tout simplement découvrir le poker dans une ambiance conviviale, sautez le pas, n'hésitez pas, rejoignez-nous. Croyez-nous, vous apprécierez le jeu en réel, qui est bien différent du jeu en ligne.
Pour tout renseignement, vous pouvez me contacter par mail à l'adresse suivante :
president@pomponnepokerclub.org ,
ou directement sur place (salle n° 2 de la mairie de Pomponne) tous les mercredis (hors vacances scolaires) à partir de 20h30.
Notre site Internet :
www.pomponnepokerclub.org

Le Président - Jean-François Lancuch

Jardinot

Le jardin ludicologique, animé par l'association JARDINOT dans le cadre des activités de l'Accueil de Loisirs de Pomponne, a vu le travail des petits jardiniers récompensé par une récolte très correcte et variée : petits pois, haricots verts, radis, salades, carottes, pommes de terre, tomates, betteraves rouges, navets et à venir : poireaux, panais. Le Forum des Associations nous a permis de rencontrer quelques personnes intéressées par le jardinage. Nous avons été présents au Troc et Puces de Pomponne (photo) le dimanche 13 octobre 2013 pour un échange de plants au stade des Arcades. Vous avez été nombreux à nous rendre visite et à échanger plants et conseils. Avec l'automne et l'approche de l'hiver, c'est la période pour travailler la terre afin d'être prêts pour l'arrivée des beaux jours ; c'est le moment de réfléchir aux prochaines cultures.

REJOIGNEZ notre association : la cotisation est de 16,50 € pour les cheminots / 21,50 € pour les autres adhérents comprenant 6 magazines/an ainsi que la possibilité d'achats à prix très compétitifs.

Président - Christian RABET (06 65 31 62 81)
Trésorier : Jean-Luc MAES

La rentrée des Farfadets

Le 3 Septembre, nos petits Farfadets ont repris le chemin de l'Association.

QUI SOMMES-NOUS ? Notre association a pour but de réunir le matin les enfants de la naissance à 3 ans autour de jeux d'éveils, d'activités manuelles, de motricité, de lecture, etc. Chaque enfant doit être accompagné et il est sous la responsabilité d'un adhérent membre (mère, père, grands-parents, assistante maternelle agréée…).

Nous sommes situés dans les locaux de l'Accueil de Loisirs de Pomponne au groupe scolaire et nous sommes ouverts les lundi, mardi, jeudi et vendredi matin de 8h30 à 11h30 (hors vacances scolaires).

QU'ALLONS-NOUS FAIRE CETTE ANNEE ? Comme les années précédentes de nombreuses fêtes seront préparées par les enfants : Noël, Carnaval, fête des mères et fête des pères. Les invitations et décorations seront réalisées par les enfants.
Les plus grands feront des sorties à la bibliothèque et découvriront l'école maternelle de Pomponne afin d'être prêts pour la rentrée prochaine…

Pour le bureau des Farfadets,
Nathalie Beels

Troc et Puces et échanges de plants

C'est par une température hivernale mais sous un soleil bien présent que le traditionnel Troc et Puces organisé par le Comité des Fêtes de Pomponne a pu se tenir, profitant ainsi de ce répit météo du dimanche 13 octobre. Jardinot également présent, avait installé son stand sur le terrain des Arcades. Ses membres proposaient, comme l'an dernier, échanges de plants et de conseils. Rendez-vous est donné pour la prochaine édition.

Philippe Peugnet

Association pour le Don du Sang Bénévole de la Région de Lagny : SOS bénévoles

Vous êtes un(e) jeune retraité(e) et vous avez du temps que vous souhaitez consacrer à une association. Alors, n'hésitez plus, venez rejoindre l'ADSBRL. Nous vous garantissons un peu d'occupation* et beaucoup de contacts avec les autres. Nous avons besoin de vous. Le nombre de collectes à Lagny-sur-Marne sera porté à 5 en 2014. Précision : il n'est pas obligatoire de donner son sang pour faire partie de notre association. La prochaine collecte aura lieu à Lagny-sur-Marne le samedi 15 février 2014 (de 9h00 à 15h00).

* affichage chez les commerçants – pose de banderoles – fléchage – accueil et service de collation aux donneurs

Contact : Nadine RABET – responsable de secteur – 01 64 30 58 84

CAP a fait sa rentrée !

Fort de cinq nouveaux adhérents, rencontrés soit au Forum des Associations du 7 septembre, soit par le bouche à oreille, l'association CAP (Courir Avec Pomponne) s'apprête à vivre une 2ème année palpitante.

En attendant l'AG de novembre ça s'agite sur le bitume et sur les chemins. Les sorties des samedis et des dimanches s'enchaînent et selon le niveau des participants, elles sont encadrées et rythmées par les plus aguerris.

Dés le début octobre, nous nous sommes attelés à notre grand projet course. En effet, 2014 sera l'année de l'organisation par notre association de la 3ème édition de « Entre Dhuis et Marne ». Les 16 kilomètres nature sont prévus le 11 mai 2014, notez cette date sur votre calendrier !

Côté compétition, sachant que chacun de nos adhérents est libre de s'inscrire aux courses qui l'intéressent, nos coureurs ont brillé par leur participation à des courses tous niveaux, allant du 100 kilomètres trail près du Mont-Blanc au 6 kilomètres féminin pour la bonne cause (la Parisienne), en passant par le marathon de Médoc, les 10 kilomètres internationaux de Lille, le trail de Tournan, les 10 kilomètres Odysséa (toujours pour la bonne cause), le semi-marathon de Meaux (21 kilomètres), Paris-Versailles et un petit tour de 20 kilomètres dans le Morbihan à Kérity. Bref, il y en a eu pour tous les goûts et pour tous les niveaux, du débutant au coureur régulier!

Attention ! Ne soyez pas intimidés par le nombre de kilomètres parcourus par certains de nos adhérents. Ils savent s'adapter à tous les rythmes et sont toujours ravis de partager un moment avec des coureurs de tous horizons et quelle que soit leur capacité.

Alors, si l'envie vous prend de faire quelques foulées avec nous, contactez notre secrétaire Christophe Rabiller au 06 03 31 45 69 et chaussez vite vos running's.

A bientôt !

Pour le Bureau,
Christophe Rabiller

La Boule Pomponnaise, un bon bilan

Malgré les conditions climatiques défavorables de cette année, nous avons quand même pu faire les 13 concours prévus au programme. Le 29 septembre a été le dernier concours de la saison qui s'est joué en doublettes formées. Nous étions peu nombreux mais l'ambiance aidant, nous avons tous passés un bon moment.
Le 15 septembre a été une forte journée puisqu'il y avait ce jour-là :

- un concours en doublettes à la mêlée,
- la remise des récompenses du classement définitif de l'année,
- et… notre traditionnel barbecue de fin de saison.

Je rappelle que cette année, nous avons inauguré et mis en place les concours à 4 parties au lieu de 5. Le principe à l'air de convenir à tous et je pense que nous le renouvellerons l'année prochaine.
Le classement définitif est le suivant :

1er. Christian THOLLIEZ avec 55 points
2ème. Franck FERCHAUX avec 51 points
3ème. Jérôme SAUVAGNARGUES avec 49 points
4ème. Jean-Pierre BARRE avec 46 points
5ème. Nicolas JOSSE avec 45 points
6ème. Dominique COLLE avec 41 points
7ème. Eric WANES avec 40 points

8ème. *Ex aequo* Jean-Pierre NEVEU et Franck SALLES avec 39 points chacun
10ème. *Ex aequo* Régis ENGELIN et Johnny DUPUY avec 38 points chacun
Ces onze joueurs sont repartis avec de superbes récompenses.

Nous avons aussi récompensé le junior Paul PARIS ainsi que Madame Evelyne DESPLANCHE pour son assiduité aux concours .

Les membres du bureau et moi-même tenons à remercier tous les joueurs pour leur participation ainsi que pour le fair-play dont ils ont fait preuve tout au long de la saison. Nous espérons que vous avez passé d'agréables moments en notre compagnie et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour le premier concours du 1er Mai .

Le Président
Michel YBERT

Amicale des Retraités de Pomponne

« De l''histoire d'une gourmandise à la gourmandise de l'histoire ». C'est ainsi, que dans l'esprit de nos amis de l'Amicale des Retraités de Pomponne se sera imposé le 12 juin 2013, le souvenir de notre sortie du deuxième trimestre qui nous conduisit de la visite de la chocolaterie nemourienne « Des Lys », de renommée mondiale, à la découverte du village fortifié de Château Landon après un arrêt gastronomique au restaurant. L'après-midi fut consacrée à la visite de la cité fortifiée de Château Landon, lieu de pèlerinage, surnommée la « rocamadour du Gâtinais ». Cette cité médiévale est caractérisée par ses tours, St-Thurgal du Xe siècle, tour Madeleine du XIe siècle, tour St-André du XIIe siècle, son église Notre-Dame de l'Assomption mélange de styles roman et gothique, classée monument historique depuis 1840 dont le clocher haut de 57 mètres domine toute la région. Nous étions de retour à Pomponne aux environs de 19h00. Que Lydia Guerreiro, Jean Monchatre et Robert Bourgoin soient remerciés, chacun pour ce qui le concerne, pour leur implication dans la réussite de cette journée. De nombreux amis sont venus nous visiter au Forum des Associations et nous avons eu la satisfaction d'enregistrer quatre nouvelles adhésions. Merci à Denise, Lucette, Caroline, Jacqueline et Robert d'avoir animé par leur présence notre stand. Nous adressons nos félicitations et nos remerciements à nos amis du Photo-Club Pomponnais, dont Jacques NAITYCHIA, qui ont réalisé un montage photographique remarqué de nos diverses activités. Le 12 septembre nous avons fêté les anniversaires du 3e trimestre. Repas convivial, ambiance chaleureuse ponctuée de «happy birthday» lors de la remise, à chacun de nos adhérents concernés, de notre traditionnelle

marque d'amitié. Merci à vous, Mesdames, qui avez assuré le service, mention particulière à notre amie Suzette qui nous fait de si bons gâteaux.
Si vous souhaitez adhérer à notre Amicale (la cotisation est de 20 €) ou en savoir plus sur les activités ou animations qu'elle propose, n'hésitez pas à appeler le **01 64 30 26 25 ou 06 14 40 96 44**.
Très amicalement.

Le Président
M. Lambert

L'ADSEP a fait « son cirque » fin juin dans la bonne humeur !

Une 11ème voisinade qui a tenu toutes ses promesses.
Près de 80 participants se sont immergés dans l'ambiance festive du cirque avec animations à la clef : clowns, jeux d'adresse, ballon sous toutes ses formes, Madame Irma,…
Une fête qui a eu lieu sous un soleil éclatant et réconfortant après un mois de juin bien maussade et froid.
L'ADSEP et son comité d'organisation ont préparé avec ardeur cette journée pour accueillir adhérents, riverains et famille sur cette pointe de La Chapelle au cœur de la Pomponnette dans les meilleures conditions.
À vos agendas pour 2014 : le 29 juin.
Quelques événements à déplorer !
L'invasion des gens du voyage sur les terrains de La Renaissance et de la Justice : un nombre de caravanes impressionnant ! La pluie, Monsieur le Maire et l'arrêté d'expulsion les ont fait fuir. Heureusement ! L'Agence des Espaces Verts, convoquée par Monsieur le Maire en présence de l'ADSEP, s'est engagée à faire enfin des travaux qui ne viseront pas seulement à empêcher l'intrusion mais également l'installation des caravanes. Les travaux vont consister à reprofiler les terrains pour les rendre impropres au stationnement des caravanes. Nous espérons les résultats escomptés.

L'ADSEP reste en attente d'une réponse de la Mairie à un courrier en plusieurs points, notamment sur le principe de mise en place d'un dispositif de quartier en vigilance qui permet, répétons-le, de se reposer en cas d'absence sur un voisinage alerté. Nous insistons d'autant plus sur le bien-fondé d'un tel dispositif qu'il entre dans les recommandations de l'État.

Malgré notre demande pressante de suppression, le PLU révisé de Pomponne comportera encore dans le quartier de la Pomponnette, dans certains de nos jardins, des Espaces Boisés Classés dont nous avons souligné les contraintes pour les propriétaires.
N'hésitez pas, chacun, à vous renseigner en Mairie sur la situation réglementaire de votre terrain et d'émettre à l'occasion de l'enquête publique qui devrait se dérouler début 2014 vos remarques, demandes, exigences ...

Pour toutes informations sur les actions de l'ADSEP, nous vous invitons à consulter le nouveau site de l'ADSEP rénové et plus convivial avec toujours la même adresse : www.adsep.net et pour tous échanges le mail contact@adsep.net

L'Hameçon de Dampmart, Lagny et environs

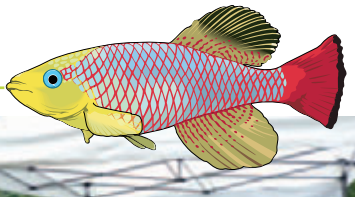

C'est sous un ciel très chargé de nuages sombres et par une pluie intermittente que les onze enfants, dans la bonne humeur, ont attrapé les 61 poissons comptabilisés à la fin de cette rencontre amicale, pour un poids total de 1260 grammes. Neuf jeunes pêcheurs venaient de Pomponne et représentaient 73% du nombre de participants. Trois jeunes venaient de Dampmart et représentait 27% du nombre des participants.

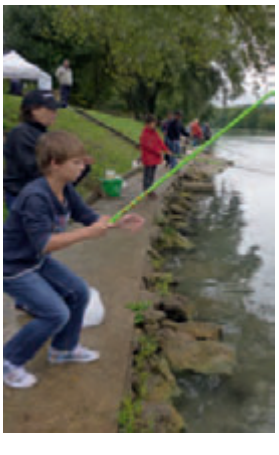

LES REFLETS DE LAGNY

- Appartements du studio au 3 pièces
- Balcons, terrasses ou jardins privatifs
- Sur les bords de Marne
- À 400 mètres de la gare SNCF

BUREAU DE VENTE SUR PLACE

2 rue Maurice lainé
77400 Pomponne
Ouvert du jeudi au lundi de 14h à 19h

NACARAT
GROUPE RABOT DUTILLEUL

0 811 56 60 60
Prix d'un appel local depuis un poste fixe

www.nacarat.com

midi quatorze heures - SCCV Pomponne / Siren Paris 528 633 456 * Démarche visant l'obtention du label, validée à l'achèvement de la construction. (1) Loi DUFLOT : sous réserve de respecter les conditions fixées par le décret N° 2012-1532 du 29 décembre 2012 et l'arrêté du 29 décembre 2012. - 10/2013.

FRAÎCHEUR & CUISINE
sur le marché de Lagny sur Marne
le Mercredi - Vendredi - Dimanche
le Mardi - Jeudi - Samedi
de 10h à 13h et de 15h à 19h
01 64 02 30 30 WWW.FRAICHEURETCUISINE.FR
ÉPICERIE - FRUITS LÉGUMES - CRÉMERIE - VINS FINS

Marie CLERC
Toutes assurances
N° Orias 07028991
AXA
Auto - Habitation - Epargne
Retraite - Santé
réinventons / notre métier
12, rue St Laurent 77400 LAGNY SUR MARNE
Tél. : 01 64 30 05 83 - Fax : 01 60 07 38 35
agence.marieclerc@axa.fr

MOI, JE DORS SUR UN MATELAS A EAU A 28°(de 22° à 38°)**, ET VOUS ?**

MATELAS RECOMMANDÉS PAR LA FEDERATION FRANCAISE DES KINESITHERAPEUTES.

Vous vous réveillez fatigué, vous avez mal au dos, vous vous retournez plusieurs fois dans la nuit, vous voulez soulager vos muscles et favoriser votre circulation

Magasin Expo à Thorigny - 06.77.61.13.89

NOUVEAU
POMPES FUNEBRES
Pascal LECLERC©
Des obsèques **dignes**, des tarifs **respectueux**
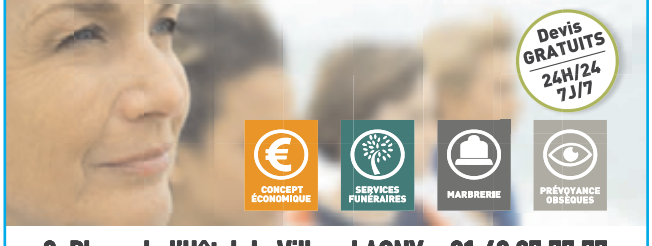

9, Place de l'Hôtel de Ville – LAGNY – 01 60 07 77 77

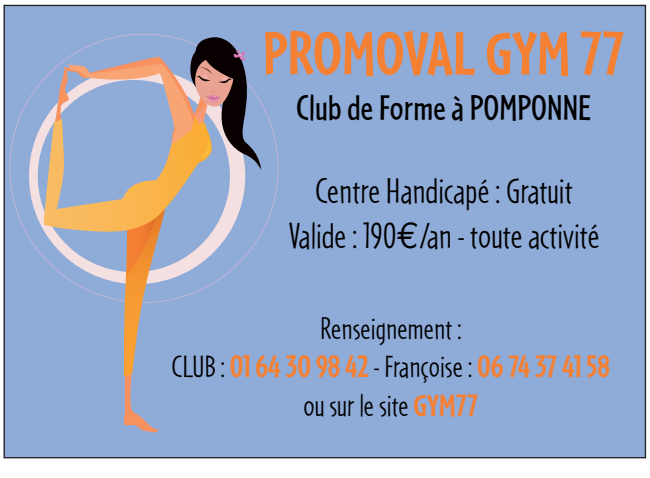
PROMOVAL GYM 77
Club de Forme à POMPONNE
Centre Handicapé : Gratuit
Valide : 190€/an - toute activité
Renseignement :
CLUB : 01 64 30 98 42 - Françoise : 06 74 37 41 58
ou sur le site GYM77

Intermarché SUPER
à Thorigny, pour mieux vous servir
195, rue de Claye • 77400 Thorigny-sur-Marne
Ouvert du lundi matin au dimanche midi
Tél. 01 60 07 56 15
les Mousquetaires
Gaz • Essence 24h/24 • Station lavage • Distributeur automatique de billets

ETS GRANIER G.
COUVERTURE neuf et entretien
Tuiles, Zinc, Polytuil, Vélux, …
CHARPENTE bois
BARDAGE Bois et PVC
13, allée des Rousselets - 77400 THORIGNY-sur-MARNE
Tél. 01 64 30 14 34
Consultez notre site : www.granier-g.com

Réparation Toutes Marques, Peintures...
Goffart AUTOMOBILES
Mécanique Carrosserie Electricité
Agréé Assurances
Ventes de Véhicules Neufs & Occasions

Goffart-automobiles@orange.fr
01.60.07.11.22
01.60.07.15.55
75-79, rue du Général Leclerc - 77400 Pomponne